Vœux CPME du 5 janvier 2017
discours du Président François Asselin

Le changement de nom et de logo est le fruit d'une longue démarche que nous avons entamée avec toute l'équipe qui m'entoure : les élus qui sont les plus proches de moi, mais aussi l'ensemble de nos adhérents, et de nos permanents qui ont beaucoup travaillé sur le sujet, parce que à la CPME, nous portons un syndicalisme de projets, un syndicalisme d'idées.

Il est bien, et parfois nécessaire, de savoir s'opposer et de combattre - je vais vous dérouler quelques sujets sur lesquels on n'a pas fini de combattre. Mais il est tout aussi bien de gagner, et à mon avis, c'est primordial à l'époque que nous traversons, de gagner le combat des idées. Bien souvent, ceux qui réussissent les combats, c'est ceux qui, en amont, ont su construire, étayer leurs idées, leurs doctrines pour en faire des projets.

Aujourd'hui, il ne vous a pas échappé que les trois lettres magiques P-M-E, T-P-E, sont sur les lèvres de pratiquement tous les candidats à l'élection présidentielle, et ce sur tout l'échiquier politique.

Nous avons réuni l'ensemble des prétendants lors de la primaire de la droite et du centre. Ils sont venus à la rencontre des entrepreneurs de la CPME, lors de Planète PME. Je vous annonce que la semaine prochaine, le 11 janvier à partir de 8h30, nous renouvelons le même exercice, à savoir cet interface direct avec les candidats de la primaire de la gauche. Donc vous êtes invités, c'est ouvert à tout le monde. Si vous voulez entrer en dialogue avec ceux qui, demain, prétendent à l'élection suprême, celle du président de la République, et bien, venez à la CPME à 8h30 le 11 janvier prochain. Vous serez les bienvenus et je pense qu'on passera de bons moments dans le sens où on essaie de rester « terrain ».

D'ailleurs, si on regarde bien ce qui va attendre le prochain président de la République, je ne sais pas s'il y a plus ou moins de 12 travaux d'Hercule, mais ce sont des travaux d'Hercule qui l'attendent. Et si, peut-être, on peut partager un souhait pour cette

nouvelle année, c'est de partager un regard commun sur ce que sont les enjeux et défis que nous avons devant nous. Je vais simplement m'arrêter bien sûr à ma sphère de compétence, tout ce qui va toucher l'économie et le social.

Dire que le marché de l'emploi est fortement dégradé, oui, c'est un fait, c'est une réalité. Et même si nous avons depuis 3 mois des chiffres plutôt encourageants, il faudrait encore 20 mois de chiffres identiques pour retrouver le niveau du chômage qui existait en 2012. Pendant 4 ans et demi, nous avons connu une flambée de près de 500 000 demandeurs d'emplois de plus en catégorie A. Donc, nous n'avons absolument pas levé ce qu'on peut appeler « les freins à l'emploi » dans les entreprises.

Si on regarde l'évolution de notre dette, oui, on peut avoir peur : + de 2 200 milliards d'euros de dettes. On sait très bien que le niveau peu élevé des taux d'emprunt ne va pas durer. Cette dette qui appartient pour les deux tiers à des créanciers étrangers, et bien, le jour où elle commencera à augmenter, la placer sur les marchés nous mettra dans une position où on aura, tout simplement, perdu notre souveraineté. Si nous ne faisons rien, il n'est absolument pas absurde de craindre de se faire imposer par l'extérieur, ce que, courageusement, nous n'aurons pas eu la volonté de mettre en place nous-mêmes.

Nous avons un déficit commercial qui devient endémique : plus de 30 milliards, 35 milliards d'euros. C'est un signe que notre économie perd en compétitivité sur les marchés extérieurs. Tout simplement, cela veut dire que, malgré tout ce qu'on a pu entendre, à savoir les 40 milliards d'euros d'aide aux entreprises, on a oublié qu'on nous a enlevé 2 euros de la poche et qu'on nous en a remis …

Et aujourd'hui, si on regarde là aussi les faits, la pression fiscale sur tous les Français, et particulièrement les entreprises, reste une des plus élevées d'Europe.

Donc, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir et, si on peut être tout à fait positif sur l'acte qu'avait posé le président de la République en décidant la politique de l'offre, il faudra surtout la continuer, la faire perdurer, tout simplement parce que c'est le secteur marchand qui crée la richesse. Il ne faut jamais l'oublier.

La victoire de l'entreprise, c'est la victoire de la France. Le tissu économique de la France, c'est 98,5% de PME et de TPE. Certes, c'est à peu près 48% des emplois salariés dans notre pays, mais c'est là qu'est le réservoir d'emplois. Donc, surtout, continuons dans cette voie de la politique de l'offre. Il faut l'accentuer. Cela veut dire qu'avec les finances extrêmement contraintes avec la dette que nous avons, il faudra effectivement poser des actes courageux.

Il faudra donner des perspectives tout en sachant, qu'en parallèle, il y a une montée des inégalités générationnelles. Aujourd'hui, il faut par rapport à il y a 10 ans, un an de plus de salaire pour acquérir son logement, c'est-à-dire que, finalement, on perd en pouvoir d'achat pour augmenter son patrimoine. Cela touche personnellement tous les Français.

Il y a aussi une inégalité au niveau des territoires. On constate que l'activité économique des grandes métropoles, ouvertes sur le monde, se porte plutôt bien, lorsque les villes de taille moyenne ou de petite taille - et ne parlons pas des milieux ruraux, souffrent de plus en plus. Ce sont des sujets majeurs.

Il y a des fractures aussi, qui n'ont pas toujours été résolues, entre la sphère publique et le secteur privé.

Il y a aussi le défi de l'économie collaborative qui vient percuter l'économie traditionnelle. Il faut que des règles du jeu communes soient respectées. C'est ainsi que, par exemple, il y a 4 ans, courageusement, des entrepreneurs ont dit stop au travail détaché, à la fraude au travail détaché. Et aujourd'hui, je suis fier de voir que la carte individuelle d'identité est présente sur tous les chantiers, et dans toutes les entreprises du bâtiment en France, pour savoir qui est qui sur un chantier.

Ce qui me fait dire qu'il a fallu 4 ans pour obtenir cela ! Notre monde va à la vitesse de la lumière, et nous, parfois, nous avançons à la vitesse d'une tortue. Je pense qu'il y a des solutions pour aller plus vite. Je pense qu'il y a des solutions pour faire mieux, à condition de partager le principe de réalité, ces principes de réalité tels que je vous les livre et tels que tout le monde les connait. Et ce n'est pas offense de dire les choses telles qu'elles sont. Non, c'est offense de ne pas poser les actes qui permettront, un

jour, d'espérer, pour que tout simplement, nos enfants, ceux qui sont bien plus jeunes que nous, aient envie de continuer et d'investir dans notre pays, plutôt que de partir à l'étranger en pensant ne jamais en revenir. Il faut qu'on leur donne l'envie de revenir à ces jeunes talents qui partent à l'étranger. C'est bien qu'ils partent… mais c'est encore mieux qu'un jour, on les revoit revenir dans notre pays, à condition que nous y fassions notre travail.

Et pendant tout ce moment, où nous voyons effectivement ces grands défis devant nous, et bien, depuis le 1er janvier 2017, nous devons mettre en place les 6 nouveaux critères de pénibilité pour nos entreprises. Non pas que nous soyons pour ou contre la pénibilité. Effectivement, si l'histoire va dans l'allongement de la durée de travail, il n'est absolument pas absurde de se poser la question : comment répondre à ces métiers qui, physiquement, sont plus exposés que d'autres pour qu'ils puissent permettre à ceux qui l'exercent de partir plus tôt en retraite, que quelqu'un comme moi qui aura passé l'essentiel de ma carrière, soit dans ma voiture, soit dans mon bureau ?

Mais mettre en place un système absurde qui va venir percuter tout ce que porte un entrepreneur, à savoir, l'envie d'entreprendre ! Un entrepreneur aime donner du travail. Mais tout ce qu'on additionne - on va dire que c'est des petites choses, mais mises bout à bout, ça le perturbe et ça ne lui donne plus l'envie d'entreprendre. C'est un sujet majeur.

Lorsque par exemple, depuis le 1er janvier 2017, il faut dénoncer le salarié qui, au volant d'un véhicule de l'entreprise, se fera flasher. Imaginez-vous dans une entreprise, où vous avez des équipes de dépannage, où ils peuvent être 2 ou 3 dans le véhicule. Vous recevez l'amende, vous convoquez les 3 gars en rang d'oignons : qui était au volant ? Je vous laisse imaginer l'ambiance... Lorsque tout cela n'était pas automatisé et que vous aviez un gendarme ou un policier au bord de la route, il arrêtait le contrevenant, il constatait qui tenait le volant, il verbalisait, il expliquait pourquoi il le verbalisait. Il faisait de la prévention. On automatise le système et on transfère la responsabilité au chef d'entreprise !

1er janvier 2018, le prélèvement à la source, sous la responsabilité de l'employeur, c'est extraordinaire ! Avec la pénibilité en plus, nous, employeurs, devenons un service

de santé au travail. Avec le flashage, nous devenons un officier de gendarmerie/police. Et puis maintenant, avec le prélèvement à la source, nous devenons collecteurs d'impôt.

Alors on va vous dire, on fait déjà la TVA, etc. Sauf que là, ce sont les impôts qui concernent l'activité de l'entreprise. Là, on touche à l'impôt d'une personne physique, à ceux de nos salariés. Et nous ne voulons pas de cette relation qui le concerne, lui et l'administration fiscale. Soyons clairs ! D'autant plus que, et c'est là où, quelque part, on a de quoi être un petit peu agacé, la première chose qu'a édité Bercy, ce sont les mesures coercitives si jamais l'entrepreneur ne mettait pas en place le prélèvement à la source ! Et, deuxièmement, si jamais il y avait une fuite dans l'entreprise, vous risquez, mesdames et messieurs, 8 000 euros d'amende. Là encore, vous allez mettre en rang d'oignons ceux qui ont accès à la paye en cherchant le coupable.

Franchement, a-t-on besoin de tout ça pour que, dans notre pays, les entrepreneurs continuent d'avoir envie d'entreprendre ?

Alors, face à ça, on ne reste pas inactif, surtout la CPME, sur tous les sujets que je vous ai cités. Croyez-moi bien, on se défend bec et ongles. Je dépense à peu près 80% de mon énergie pour éviter les bêtises ; je n'ai pas beaucoup de succès. Alors que j'aimerais bien dépenser 80% de mon énergie à préparer l'avenir.

Ce n'est pas pour autant qu'il faille baisser les bras. Effectivement, lorsqu'on déroule toutes ces bonnes nouvelles, on peut se dire que tout est fichu. Je ne le pense absolument pas. Je rencontre régulièrement, tout au long de l'année -j'ai un déplacement tous les 10 ou 15 jours-, des centaines de chefs d'entreprise. Ils ont toujours la même envie d'entreprendre, ils aiment toujours autant leur pays. Ce sont de vrais patriotes, ils aiment leurs salariés, ils ont envie de se développer. Ils aimeraient simplement que ces 3 lettres magiques qu'ont tous nos hommes politiques à la bouche, P-M-E ou T-P-E, se transforment en actes. Tout simplement. On ne demande rien de plus, rien de moins. On demande qu'on nous facilite la vie, et que parfois on nous laisse tranquilles, on nous laisse entreprendre. Nous avons toujours cette envie chevillée au corps. J'espère donc que, demain, ceux qui auront les manettes du pays, comprennent ce que je suis en train de vous dire, qu'ils acceptent

de nous écouter, parce que souvent, on ne comprend pas que celui-là même qui décide d'embaucher, c'est le chef d'entreprise. On pense que c'est le salarié. On inverse.

Le concours Lépine des bonnes idées… Vous avez entendu il y a peu de temps -il n'est pas candidat à élection présidentielle, peut-être pas encore-, François Bayrou qui dit qu'on va imposer 6 mois à tous les jeunes dans l'entreprise. Formidable ! On n'a qu'à imposer l'apprentissage. On n'aura plus de problème d'apprentissage dans notre pays. Bon, les stages « photocopies » vont se développer dans les entreprises !
Mais voilà, il faut tout simplement comprendre comment fonctionne une entreprise, et comment un chef d'entreprise, psychologiquement, fonctionne. Et là, on commencera à poser des actes courageux. Ces mêmes actes courageux que nous savons poser dans nos entreprises lorsqu'il faut impérativement les poser. Parce que l'entreprise, c'est notre bien commun à tous, salarié, patron. Chacun dans son rôle. On accepte d'assumer le risque, et à ce titre, on doit être respecté. A nous de verser la juste rémunération à nos salariés et de donner un projet.

Et à la CPME, on a des idées. Encourageons la vertu, encourageons les vertueux.
Vous avez des entrepreneurs et beaucoup d'entreprises, d'ailleurs de petite et moyenne taille, qui font des démarches RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Cela fonctionne sur 3 piliers : performance économique, performance sociale, performance environnementale. Quand elles font ces démarches, qui s'y intéresse ? Les clients ? Parfois… L'Etat ? Connait pas…, c'est-à-dire que cette même entreprise dans cette démarche RSE, en cas d'intervention des services de contrôle, on va venir voir si elle a bien rempli son plan égalité hommes-femmes, son plan seniors, son plan pénibilité. Si jamais elle a le malheur de ne pas avoir coché la bonne case au bon moment, au bon endroit, potentiellement, elle risque 1% de pénalité sur sa masse salariale. Et pourtant, cette entreprise a une démarche RSE beaucoup plus englobante, beaucoup plus percutante, beaucoup plus positive que simplement un acte administratif pour montrer qu'elle fait du dialogue social. Si cette même entreprise, demain, envoyait son certificat RSE, puisqu'elle est vérifiée par un organisme reconnu par l'Etat, un organisme cofraqué, à la Direccte de son département, ou à l'inspection du travail, ou aux URSSAF, et que sur tout un champ, elle ne soit plus embêtée, contrôlée sur ce champ là parce que ça fait partie de sa démarche RSE... Ça ne

coûterait pas 1 euro à l'Etat, et ça permettrait, tout simplement, d'encourager les vertueux. C'est un projet que nous portons avec l'ensemble du patronat et, nous l'espérons, des partenaires sociaux. A titre personnel, j'ai rencontré chacun d'entre eux, et j'espère qu'on pourra aboutir à quelque chose qui ressemble à un élan, où on reconnaisse la vertu. Sortons par le haut de ces blocages !

Il faudrait peut-être aussi se poser la question, de ce que peut devenir demain, le statut d'un salarié versus statut indépendant. Je suis stupéfait, vraiment stupéfait, de me rendre compte que je rencontre de plus en plus de chefs d'entreprise pour qui leur modèle économique, maintenant, c'est de ne plus embaucher.

Comment, demain, va-t-on pouvoir construire notre système de protection sociale, si de moins en moins d'entreprises veulent embaucher des gens avec un statut de salarié ? C'est une vraie question. Il faut, je pense travailler sur le lien de subordination. Il faut faire un travail de fond là-dessus. Il faut travailler aussi sur ce que demain peut-être la protection de l'indépendant. On sait, de plus en plus, que les carrières vont être poreuses. C'est un travail de fond qu'on va aussi entamer à la CPME.

Et puis, en relation avec tous les tracas qui s'additionnent et que j'ai évoqués devant vous, il va vraiment falloir se poser la question de l'hyper-responsabilisation du responsable. Le responsable en général, que vous soyez chef d'entreprise, président d'une association, d'un syndicat, maire d'une commune, même et surtout quand elle est petite, et bien aujourd'hui, quoi qu'il arrive, c'est vous. Vous êtes responsable de tout. Et comme la loi est de plus en plus foisonnante dans tous les domaines : réglementaire, obligataire, sécurité, prévention, etc., et bien finalement, dès que vous prenez des responsabilités, vous êtes de facto un hors la loi parce que la loi est devenue inintelligible. On ne sait pas comment l'appliquer, on ne la maîtrise même plus.

Il va vraiment falloir se poser la question du comment, dans certains domaines, on peut passer de l'obligation de résultat à l'obligation de moyen ? Parce que c'est la jurisprudence qui, à force d'empiler des jugements, fait qu'aujourd'hui des chefs d'entreprise se trouvent pris dans des espèces de nasses où, à la sortie, même s'ils ne sont pas condamnés, ils en sortent complètement détruits psychologiquement. Et

ça, je peux vous dire que ce n'est pas si rare que ça. J'ai évoqué le sujet avec un secrétaire général d'un syndicat de salariés qui m'a dit : *« Mais tu sais, François, on a le même problème chez nous avec ceux qui occupent une fonction cadre ».* Voyez, la responsabilité aujourd'hui devient un vrai sujet. Pourquoi ? parce qu'on est en train de construire une société de plus en plus judiciarisée et on enlève toute humanité, c'est-à-dire qu'on pense, qu'en écrivant le droit, on va rendre justice. C'est exactement l'inverse de ce qui est en train de se passer. On détruit la confiance entre les acteurs de la société. Et c'est un vrai sujet, c'est un sujet de fond et je pense qu'il faut s'en emparer. Cela peut être une belle thématique des partenaires sociaux mais élargie à d'autres champs de responsabilité ; je vous ai donné quelques pistes.

Voilà des sujets de fond que la CPME entend bien prendre à bras-le-corps pour cette année et les années qui viennent.

Alors, nous allons maintenant passer à la présentation du nouveau logo de la CPME. Et pourquoi j'ai fait cette longue introduction ? C'est pour vous expliquer que c'est simplement la partie visible de l'iceberg. Avant de changer de nom, d'identité visuelle, nous avons travaillé sur le fond, sur nos valeurs. Nous avons édité une feuille de route qui va nous emmener et nous conduire jusqu'en 2020.

Avant de changer la vitrine, il fallait absolument changer à l'intérieur du magasin ce qu'il y avait sur les rayons. On ne pouvait pas partir avec une collection qui datait de quelques années. Il fallait absolument renouveler notre corpus social, économique. Ce n'est pas fini puisque c'est une matière mouvante. On va continuer.

Ce que je vais, maintenant, vous présenter à travers la vidéo, et bien c'est l'image d'un syndicat fort de ses valeurs, et qui compte bien encore mener, haut et fort, les intérêts des entreprises et des entrepreneurs parce qu'à la CPME, on ne sépare jamais la personne morale de la personne physique !

Bonne année !